



Attestation de non-changement pour les collectivités et établissements publics

Nom de la collectivité :

adresse :

J'atteste que les que les pièces justificatives mentionnées dans le tableau ci-dessous, transmises à la Caf des Côtes d'Armor :

Justification	Justificatifs déjà fournis	Aucun changement (1)	Changement (2)
Existence légale	Pour les EPCI/SIVU/SIVOM l'arrêté préfectoral portant création ou modification et détaillant les champs de compétence		
	Numéro de SIREN/SIRET (Situation au répertoire SIRENE)		

(1) n'ont pas fait l'objet de changement depuis cette transmission.

(2) ont fait l'objet d'un changement : **adresser la nouvelle pièce justificative par mail à l'adresse suivante afc@caf22.caf.fr**

Fait à Le

Nom et qualité du signataire :

Signature :